



FACTURE

GAEC DE SCAUMELS

Escaumels

46100 VIAZAC

N° : FD250270

Date : 29/09/2025

N° client : CL00223



Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
BCAR -Pressage bottes carrées (nombre de bottes)	16,00		10,00 €	160,00 €	5,50%

Regléé cf 23/10/25

Détail de la TVA			
Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	160,00 €	5,50%	8,80 €

Total HT	160,00 €
TVA	8,80 €
Total TTC	168,80 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	168,80 € au 31/10/2025

Coordonnées bancaires	
Nom	BANQUE POPULAIRE OCCITANE
IBAN	FR76 1780 7008 0491 0210 8008 423
BIC	CCBPFRPPTLS

Le montant total s'élève à cent soixante-huit euros et quatre-vingt centimes

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L. 441-11, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-6 (idem)).